

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA RN164 INSCRITE DANS LE SNIT : LE MINISTRE DES TRANSPORTS SENSIBLE AU DESENCLAVEMENT DE L'OUEST BRETON

Thierry Mariani, secrétaire d'Etat aux Transports a reçu aujourd'hui, à leur demande, une délégation de conseillers régionaux du groupe des élus de la droite et du centre composée de Bernadette MALGORN, présidente du groupe « Bretagne à Venir - Breizh da Zont », Jacques Le GUEN, député du Finistère, Dominique de LEGGE, sénateur d'Ille-et-Vilaine, auxquels s'était joint Philippe PAUL, sénateur du Finistère.

«A la suite de la publication, le 27 janvier, de la nouvelle mouture du projet du Schéma national des infrastructures de transport, mis en consultation jusqu'à la fin du mois de février, nous tenions sans plus attendre, à faire le point avec le Ministre des transports sur les projets bretons », expliquent les élus.

« Nous avons fait part au Ministre de notre satisfaction de voir inscrit dans cette nouvelle mouture l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164, tout en instant auprès de lui sur l'urgence des travaux. Il a été sensible à notre argumentation, considérant que cet axe central de la Bretagne était vital pour le développement économique de ce territoire et tout particulièrement en ce qui concerne les industries agro-alimentaires » révèlent les élus bretons.

Concernant la Ligne à Grande Vitesse entre Le Mans et Rennes, les élus ont salué l'engagement de l'Etat. « Nous lui avons rappelé que pour nous le projet Bretagne à grande vitesse n'était pas scindable en deux. Que le projet breton avait pour objectif de mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris y compris par la construction de nouveaux tronçons de voies permettant d'atteindre ce parcours cible dans des délais rapides et donc devait être à ce titre inscrit dans la version finale du SNIT ».

« Le Ministre des Transports s'est montré très sensible à nos propositions qu'il considère importantes en terme de développement économique et d'équilibre territorial pour éviter une fracture entre l'Ouest et l'Est de la Bretagne » assurent les élus.

« Nous prenons actes des avancées inscrites dans cette nouvelle version du SNIT et de l'attention bienveillante du Ministre des Transports à nos propositions, tout en n'étant pas encore satisfaits de sa rédaction actuelle. Nous serons vigilants jusqu'à la dernière minute pour que l'intégralité des projets bretons soit pris en compte dans la rédaction finale » concluent les élus bretons.

